

CAC,27/12/1999

Identification			
Ref 20348	Juridiction Cour d'appel de commerce	Pays/Ville Maroc / Casablanca	N° de décision 2825/99
Date de décision 19991227	N° de dossier 0	Type de décision Arrêt	Chambre Néant
Abstract			
Thème Marque, Propriété intellectuelle et industrielle		Mots clés Référé, Limites de la Compétence du juge, Cessation de commercialisation du produits litigieux	
Base légale Article(s) : 152 - Dahir portant loi n° 1-74-447 du 11 ramadan 1394 (28 septembre 1974) approuvant le texte du code de procédure civile (CPC)		Source Ouvrage : La jurisprudence marocaine en matière de référé : genèse et itinéraire Auteur : Abdelali Eladraoui Edition : 1ère Année : 2001	

Résumé en français

L'action déposée devant le juge des référés tendant à voir ordonner la cessation de la commercialisation du produit litigieux, son retrait du marché et sa destruction, le cas échéant, en vertu du contrat de distribution exclusive sur le territoire nécessite l'examen des effets du contrat vis-à-vis des tiers afin de vérifier si la décision qui sera prononcée va consacrer le monopole résultant de la convention conclu avec le producteur ou constituer une limite à la liberté de la concurrence Cet examen porte sur le fond du droit et n'est pas de la compétence du juge des référés.

Texte intégral